

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 45 Français langue étrangère 2.1			
Code	PEGE2B45FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Nathalie LEROY</b> (nathalie.leroy@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Catherine GOOR</b> (catherine.goor@helha.be) HELHa Loverval <b>Henri François LORIAU</b> (henri-francois.loriau@helha.be) Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

### Acquis d'apprentissage visés

I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

II. (5.1) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de contextualiser le contenu d'une présentation (société et/ou histoire et/ou actualité et/ou littérature...)

III. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'approprier et d'appliquer les démarches et notions du champ disciplinaire abordées au cours.

IV. (5.3) Au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des dispositifs didactiques comparables aux dispositifs présentés au cours.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE2B45FFA Français langue étrangère 1 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE2B45FFA Français langue étrangère 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue étrangère 1			
Code	13_PEGE2B45FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Henri François LORIAU</b> ( <a href="mailto:henri-francois.loriau@helha.be">henri-francois.loriau@helha.be</a> ) Cyrielle BONTEMPS ( <a href="mailto:bontempsc@helha.be">bontempsc@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours a pour but de former les étudiants aux compétences disciplinaire et didactique liées au projet professionnel.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- II. (5.1) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de contextualiser le contenu d'une présentation (société et/ou histoire et/ou actualité et/ou littérature...).
- III. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'approprier et d'appliquer les démarches et notions du champ disciplinaire abordées au cours.
- IV. (5.3) Au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des dispositifs didactiques comparables aux dispositifs présentés au cours.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

1. Principes d'organisation d'une leçon en FLE
  - 1.A. Elaborer un cours de FLE (Introduction/Objectifs/Progression/Evaluation)
  - 1.B. Elaborer une leçon de FLE (Introduction/Canevas type/Compréhension/Mémorisation /Production)
2. Découverte de quelques outils et manuels FLE
3. Découverte de quelques leçons en FLE
4. Découverte d'une procédure d'exploitation du document authentique (oral spontané, écrit oralisé, écrit non littéraire et écrit littéraire, document iconographique et document audio-visuel). Approche théorique et pratique, réalisation de travaux par les étudiants.
5. Principe d'élaboration d'une batterie d'exercices en FLE. Découverte des catégories de D'Hainaut. Approche théorique et pratique.
6. Préparations d'activités didactiques (prestées en Daspa).
7. (facultatif) Information (inter)culturelle (brèves hebdomadaires sur l'actualité).

### Démarches d'apprentissage

Développement des contenus de manière théorique, didactique et interactions avec les étudiants (exercices,

réflexions, présentations écrites et orales).

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

### **Sources et références**

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les fichiers déposés sur Connected, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et les recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Pour ce qui concerne l'évaluation en cours de quadrimestre : Pour ce cours, il n'y aura pas de TJ (les exercices/travaux/exposés réalisés en cours de quadrimestres seront formatifs).

Pour ce qui concerne l'évaluation en fin de quadrimestre : Il y aura un examen oral (avec remise le jour de l'examen d'un travail écrit). Cet examen constituera une épreuve intégrée et sera évalué de concert par les deux enseignants en charge de cette UE.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

Lors de la seconde session, les modalités d'évaluation restent inchangées (les 40% de TJ sont reportés, seul l'examen oral est représenté).

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).